

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 14 avril 2015

Etaient présents :

Monsieur Mauffrey (mairie). Madame Bonnetête (adjointe au maire).
Madame Bouix, DDEN.
Mesdames Malveille, Rey, Serrecchia, Messieurs Giroire, Piet (APEI).
Mesdames, David, Fallourd (suppléant Mme Caumes, excusée), Ychard, Monsieur Chapeyrou (FCPE).
Mesdames Asperti, Azevedo, Gauthier, Guénan, Cantegril, Tuffereau (enseignantes).
Messieurs Challat, Crenner, Duplessis, Roberdeau, Vacher (enseignants).

Est excusée :

Madame Henriot, Inspectrice de l'Education Nationale.

1. Approbation du compte rendu précédent.

Le compte rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

2. Équipement des salles de classe.

- Mobilier.

Deux salles de classes ont été pourvues de nouvelles chaises et tables pour remplacer les tables ergonomiques vieillissantes.

- Vidéoprojecteurs.

Trois salles de classes sont équipées d'un nouveau vidéoprojecteur. Mme Bonnetête précise que c'est le choix de la qualité qui a prévalu.

3. Sécurité.

- Plan vigipirate.

Il est difficile de verrouiller tous les accès à l'école. Mr Mauffrey précise que la technique qui devait permettre l'ouverture à distance des portes est trop coûteuse. Il est rappelé, comme le stipule le règlement intérieur que seul le personnel enseignant est autorisé à entrer dans l'école.

Les enseignants proposent une solution intermédiaire : la fermeture du petit portillon (route de Prin) tout en laissant le portail, côté gymnase, ouvert pour les personnes devant chercher un enfant de manière exceptionnelle. Il est donc important que les élèves arrivent à l'heure.

- Plan Particulier de Mise en Sécurité.

Les dangers concernent principalement les risques d'inondation ou de libération de matières toxiques dans l'air. L'exercice de confinement a eu lieu le 10/04/15, tous les enfants étaient à l'abri en 3'24. Il a permis de relever quelques dysfonctionnements :

- On entend mal la corne de brume à l'intérieur.
- Il est nécessaire de posséder un stock d'eau minérale. Mme Malveille propose de doter l'école avec les bouteilles invendues lors des différentes manifestations. Il serait renouvelé régulièrement.
- Des serpillères sont nécessaires pour calfeutrer les portes..

- Document Unique d'Évaluation des Risques.

Il sert à réfléchir sur les conditions de travail des enseignants. Il liste les risques physiques et liés à la pénibilité dépendants des lieux, ainsi que les risques psychosociaux. Mme Bonnetête demande les conclusions du DUER sur les besoins matériels.

4. Fonctionnement des classes.

- Répartition des élèves en cas d'absence.

Mr Crenner rappelle que l'école n'est pas prioritaire pour obtenir l'affectation d'un enseignant remplaçant, la situation pouvant être beaucoup plus difficile dans les petites écoles. Il est difficile d'accueillir des élèves d'une autre classe car la préparation d'activités pédagogiques ne s'improvise pas. Mme Serrecchia précise que la question était juste de savoir si les élèves pouvaient être occupés. Mr Challat précise que les élèves accueillis ne sont pas forcément enclin à travailler. Mr Crenner rappelle que ce n'est pas le travail du maître surnuméraire que de prendre en charge les élèves de l'enseignant absent, qu'il intervient dans les classes avec un emploi du temps et des missions définis.

- Sport à l'école.

Les parents d'élèves relèvent le fait que certaines classes n'assurent pas toutes les heures d'EPS prévues à l'emploi du temps. Les enseignants expliquent qu'ils gèrent un volume horaire annualisé. Les manifestations sportives à la journée, les sorties scolaires, la préparation de la fête de l'école, les cycles de natation ou tennis modifient forcément des horaires hebdomadaires. L'équipe enseignante informe les parents que certaines séances ne peuvent avoir lieu pour des raisons de sécurité ; certains élèves n'ont pas leur tenue de sport et courir en sandalettes est dangereux. Mr Chapeyrou pense qu'il est préférable que les enfants arrivent en tenue de sport. Un rappel des jours comprenant des créneaux d'éducation physique sera notifié aux familles.

- Stage de remise à niveau.

Mr le Maire accorde l'autorisation d'occuper les locaux de l'école pour que se tienne le stage de remise à niveau encadré par M DUPLESSIS du 27 au 30/04.

5. Projets.

- L'infirmière scolaire est intervenue pour faire de la prévention buccodentaire au CP, pour un dépistage au CE1 au CM2 et en CLIS, pour apprendre à porter secours au cycle 3.
- Fort Monnet. Beaucoup de parents se sont portés volontaires pour animer des ateliers. L'équipe enseignante les remercie pour leur implication.
- Fresque. Ce projet a eu lieu grâce à l'intervention d'une plasticienne bien connue de Mr Challat. La démarche est consultable sur le site de l'école. Chacun des 200 élèves a pu apporter sa touche personnelle.
- Chorale cycle 2. C'est également un très beau projet présenté par Mme Azévédo. Une intervenante du conservatoire de Niort, pendant environ 20h, a encadré 4 classes. Une représentation a lieu ce jeudi 16/04.
- « Santé vous bien » : journées de la courtoisie. Mardi 21/04, invitation est faite aux parents pour venir prendre un café tout en discutant sur le thème de « l'école de mes rêves ». Le programme circulera dans les cahiers de liaison.
- Ecole et cinéma. Les enseignants du cycle 3 ont jugé la programmation du dernier film de l'année trop morose. Les élèves iront voir en substitution « la famille Béliier ».
- Sorties scolaires.
 - Cycle 2 : projet de proximité avec 3 associations (Pêche active, la Frênaie et Pôle nature) pour travailler 3 thèmes différents (la pêche, le bâti, la faune). Le 29/06, tous se retrouveront à Taugon ainsi que la classe de Mme Asperti.
 - Cycle 3 : sortie au Puy du Fou.
 - Financement des projets.

Le budget est équilibré. L'ensemble des projets s'élève à 8269 € (soit 42 € par élève). Ils sont financés par la coopérative (2848 €), la participation des familles (1736 €), l'APEI (750 €), la FCPE (500 €), la Mairie (2435 €). Mme Ychard indique que le bénéfice de la vente des madeleines sera versé prochainement à la coopérative.

- Fête des écoles.

La date est avancée au 19 juin 2015. Son organisation sera la même que les années précédentes.

- Classes de découverte 2015-2016.

Mr Crenner indique que la mairie a voté une ligne budgétaire de 2000 € pour 2015. Il souligne la nécessité de l'adhésion des parents à un tel projet. La confiance entre les enseignants et les parents est primordiale ; cela signifie qu'en cas de désaccord, le dialogue reste la meilleure manière de dissiper les malentendus. Pour le moment, aucune décision n'a été prise quant à un départ en classe de découverte. Mme Ychard indique que 1000 € ont été budgétisés par la FCPE pour financer ce projet. L'APEI se tient également prête à apporter son soutien.

6. Carte scolaire 2015-2016.

A la rentrée 2015, une classe fermera du fait d'un nombre de CM2 sortants supérieur au nombre de CP entrants. La moyenne dans chaque classe sera de 26 élèves.

7. Périscolaire.

- Bilan du sondage sur les temps de garderie.

Madame Serrecchia reconnaît que la diffusion du sondage a été un peu rapide. Mme Bonnetête précise que la mairie n'a pas été consultée pour l'élaboration de ce sondage. Mme Bouix fait la même remarque au titre du Centre Socio Culturel.

119 réponses ont été reçues, ce qui montre des attentes. La demande des familles se porte sur l'allongement d'une demi heure de la garderie, le matin et le soir. Mme Bonnetête précise que pour le moment tout le personnel municipal est employé à temps plein et qu'un changement n'est pas envisagé pour le moment.

- Le permis à point sur le temps périscolaire.

Mme Bonnetête indique que son utilisation a été remise à l'ordre du jour. La possibilité de récupérer les points doit être clarifiée. Les parents d'élèves demandent à être informés s'il y a une modification du règlement. Mme David pense que si le règlement est mal connu, les parents sont mis dans une position délicate.

- Présentation du personnel municipal.

Mme Serrecchia demande à ce que le personnel soit présenté. Mme Bonnetête précise que la nouvelle personne qui intervenait, le faisait au titre d'un remplacement court. Un trombinoscope pourrait être mis en place à la rentrée prochaine, il indiquerait le nom des personnes mais sans leur photo.

- Prise en charge des élèves à la fin des Activités Périscolaires, à 17 heures.

Il semblerait que certaines activités s'achèvent bien avant 17h et les enfants sont livrés à eux-mêmes dans la cour. Mme Bonnetête précise qu'une personne du Centre socioculturel est responsable des enfants jusqu'à 17h. Mme Bouix indique qu'elle fera le nécessaire pour améliorer le fonctionnement. Mme Serrecchia demande une réunion de pilotage.

Mme Bonnetête informe qu'une réunion se tiendra pour que le Projet Éducatif Territorial soit mis en place à la rentrée prochaine (corps enseignants, périscolaire, associations de parents d'élèves.)

M Crenner remercie tout le monde de sa participation.

Le 17/04/15

Le directeur

La secrétaire de séance



H. CRENNER

A.CANTEGRIL